

5 décembre 2006

Madame la Députée, / Monsieur le Député,

Au nom des quelque 220 organismes canadiens et internationaux membres et partenaires du Réseau juridique canadien VIH/sida, qui comptent sur son leadership en matière de droits humains, je vous exhorte à voter contre l'introduction d'une loi visant à renverser le droit égal au mariage pour les couples de même sexe.

La promotion et la protection des droits humains sont centrales à notre travail de lutte au VIH/sida. Les lois et politiques sont des éléments importants pour définir et réaliser ces droits. L'année dernière, avec l'adoption et l'entrée en vigueur de la *Loi sur le mariage civil*, le Canada est devenu un chef de file mondial au chapitre de l'égalité des droits des couples de même sexe.

En rouvrant le débat sur cette question, à la Chambre des communes, et en considérant la possibilité de faire marche arrière, le Canada risquerait de devenir un des pays qui ne prônent et ne respectent les droits humains qu'à l'occasion, selon les vents politiques du moment. Les conséquences d'un tel geste seraient néfastes, non seulement pour les Canadien-nes, mais pour tous ceux qui voient notre pays comme une inspiration et un modèle de droits humains.

Le Réseau juridique collabore avec des organismes du Canada et du monde entier à combattre le stigmatisation et la discrimination qui font obstacle à des réponses efficaces à l'épidémie du VIH/sida. Pour plusieurs de ces intervenants, la réalisation des droits humains est une lutte à finir. C'est par exemple le cas :

- de collègues de la Jamaïque, où des hommes gais sont harcelés, battus, voire tués impunément;
- de membres d'organismes émergents de la société civile, en Chine, où des personnes gaies, lesbiennes et bisexuelles sacrifient leur sécurité pour affirmer publiquement leurs droits humains; et
- d'ONG de l'ex-URSS et du sous-continent indien, où des hommes gais sont battus, raillés et arrêtés injustement.

Partout où nous allons, de courageux militants pour les droits humains nous demandent comment le Canada en est venu à reconnaître les droits égaux des minorités sexuelles de façon si admirable et dont rêvent les gens qui ont soif de droits humains aux quatre coins du monde.

Si la Chambre des communes vote en faveur de la réouverture de la loi sur le droit égal au mariage, nos membres canadiens et internationaux, qui ont mené une lutte acharnée pour les droits humains, voudront savoir pourquoi le Canada ose envisager un tel pas en arrière.

Dans beaucoup trop de pays, il est souvent plus aisé, sur le plan politique, d'alimenter les préjugés et les peurs irrationnelles que de se prononcer fermement en faveur des droits humains. Au nom d'intérêts politiques, les minorités sexuelles – les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenre, entre autres – sont criminalisées, marginalisées et considérées comme une menace à la sécurité ou à des valeurs sociales établies.

Or cette préséance de l'opportunisme politique sur les droits humains ne reflète pas les valeurs enchâssées dans la *Charte canadienne des droits et libertés*. Vu la haine, la violence et la persécution rencontrées par des personnes gaies et lesbiennes dans plusieurs régions du

monde, il est d'autant plus important que le Canada s'érige en contre-exemple, comme un pays qui respecte et valorise la dignité et les droits humains des gais et lesbiennes, y compris le droit égal au mariage.

Cette semaine, vous et vos collègues aurez l'occasion d'appuyer le leadership et l'engagement du Canada à l'égard des droits de la personne. Nous vous exhortons à le faire en votant contre le réexamen de la question du droit égal au mariage.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués,



Joanne Csete
Directrice générale